

*Vue du CNTS*  
**ÉVÈNEMENT**

### **Les Jeux Olympiques à Châteauroux !**

Le conseil d'administration de Paris 2024 l'a confirmé ce jour : l'Agglomération de Châteauroux, dans le Département de l'Indre, accueillera les épreuves olympiques de tir et paralympiques de para-tir à l'occasion des Jeux de Paris 2024, sous réserve des accords nécessaires et discussions en cours.

Publié le 12 juillet 2022

Le conseil d'administration de Paris 2024 l'a confirmé ce jour : l'Agglomération de Châteauroux, dans le Département de l'Indre, accueillera les épreuves olympiques de tir et paralympiques de para-tir à l'occasion des Jeux de Paris 2024, sous réserve des accords nécessaires et discussions en cours.

### **CHÂTEAURoux MÉTROPOLE DANS L'INDRE, FUTURE COLLECTIVITÉ HÔTE DES JEUX**

Le conseil d'administration de Paris 2024 a délibéré ce jour concernant le déplacement des épreuves de tir et de para-tir, initialement prévues sur le site de La Courneuve (Région Île-de-France). Le Centre national de tir sportif (CNTS), sous réserve du respect du cahier des charges et de l'engagement à adhérer au modèle de livraison des Jeux tel que défini par Paris 2024, a ainsi été retenu pour accueillir ces épreuves. Ce changement de site sera également soumis à la validation de la Fédération internationale de tir et de la Fédération internationale de para-tir, du Comité international olympique (CIO) et du Comité international paralympique (IPC). Désormais, le travail continue en étroite collaboration entre les parties concernées (Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre, Agglomération Châteauroux Métropole, Ville de Châteauroux et la Fédération française de tir) et afin de répondre en tout point au cahier des charges demandé.

### **LES PREMIÈRES RÉACTIONS**

Pour Gil Avérous, Maire de Châteauroux et Président de l'Agglomération Châteauroux Métropole : « C'est un jour historique pour notre Ville et notre Agglomération. Accueillir les épreuves olympique et paralympique à l'occasion de ces Jeux en 2024, ici au cœur de la France, au sein de ce site emblématique, est non seulement une chance, mais surtout un honneur pour notre territoire. Nous saurons nous montrer à la hauteur de la confiance qui nous est accordée. Nous aimons le C1-INTERNAL challenge au regard des compétitions ou des événements d'envergure internationale déjà organisés à Châteauroux. Les équipes sont prêtes. Bienvenue aux Jeux ! »

Pour Marc Fleuret, Président du Département de l'Indre : « Nous sommes ravis de la décision du Conseil d'administration de Paris 2024. Il s'agit d'une véritable marque de confiance pour notre territoire qui aime le sport et défend ses valeurs avec force. Fruit d'un travail de quatre années en binôme avec Gil Avérous, le Département de l'Indre est déjà pleinement engagé dans cet événement en soutenant les villes « Terre de Jeux 2024 ». L'Indre sera également un département modèle lors du passage de la flamme olympique. »

Pour François Bonneau, Président de la Région Centre Val-de-Loire : « Pleinement mobilisés pour que les Jeux Olympiques et Paralympiques soient ancrés dans les territoires, la Région salue la décision du Conseil d'administration de Paris 2024. Parmi les 1ères Régions labellisées « Terre de Jeux 2024 », le Centre-Val de Loire se réjouit de cette magnifique opportunité de valoriser son patrimoine naturel et culturel exceptionnel et cette occasion formidable de vivre et faire vivre ensemble l'aventure olympique et paralympique au cœur de notre territoire. Avec tous les acteurs locaux et nos partenaires, la Région sera pleinement mobilisée dans la dynamique des Jeux pour faire de cet événement une fête en Centre-Val de Loire ! »

Pour Sébastien Lebeau, Directeur du Centre national de tir sportif de Châteauroux-Déols : « Ce 12 juillet, Tony Estanguet, Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, a annoncé que les épreuves de tir et de para tir initialement prévues à La Courneuve pourraient être relocalisées au CNTS. Le Centre national est un complexe digne du plus haut niveau. Certains aménagements seront cependant à prévoir. Ce joyau du tir français a su faire ses preuves depuis plusieurs années et n'a cessé de se renouveler. Un pas seulement nous sépare désormais de cette réalité. La Fédération se réjouit de cette annonce et espère qu'elle se concrétisera dans les prochains jours. »

## **CHÂTEAURoux MÉTROPOLE**

1 place de la République

36000 Châteauroux

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.